

Affaires courantes

C'est ça le fédéralisme. C'est exactement ça. Le fédéral conserve les pouvoirs, même s'il coupe les fonds et se désengage totalement de l'administration des services. Il n'a pas le choix, il est endetté, on l'a dit. Il ne pourra pas faire autrement que d'aller piger dans les provinces. Il n'est pas capable d'en retourner. L'équation est fort simple. Tout le monde comprend cela.

La politique actuelle du ministre des Transports met en péril certaines infrastructures de transport en région et va considérablement augmenter le coût des liaisons entre les destinations régionales.

L'autoroute de l'information est le plus bel exemple de manque de concertation et du manque de volonté de collaboration du gouvernement fédéral avec les provinces. Je le rappelle, le ministre s'apprête à demander au CRTC de modifier considérablement la réglementation dans le domaine des télécommunications pour favoriser la création de l'autoroute de l'information. Ceci étant fait sans aucune concertation avec les provinces. L'autoroute de l'information aura des implications majeures, on le sait, des implications importantes dans un grand nombre de domaines, dont certains sont de juridiction provinciale exclusive.

Dans le travail du comité, quelle n'est pas notre surprise de découvrir que le ministère, actuellement, s'installe en ce qui touche l'infrastructure, mais qui va contrôler le contenu de l'autoroute? Qui fournira le contenu? En discutant avec les gens du ministère de l'Industrie, on voit que personne ne le sait, la discussion n'est pas encore commencée. Ce sera discuté dans les mois à venir. On s'apprête, pour la question de l'autoroute électronique, à faire des pas sans même s'assurer du contrôle du contenu et sans même s'assurer d'une concertation avec des provinces dont les aspects de juridiction sont évidents.

Je vais conclure en parlant de la technologie, de la recherche et du développement. Le document nous informe que l'effort de recherche et de développement au Canada est moindre que dans les autres pays du G-7. Toutefois, le gouvernement du Canada investit autant en recherche et développement civile que ses concurrents. Ceci démontre à quel point l'effort de recherche et développement du gouvernement est mal administré et inefficace.

Il est grand temps de revoir à fond notre implication en matière de recherche et développement et de nous donner une véritable politique scientifique d'intervention en recherche et développement. Il faut que le gouvernement soit prêt à tout remettre en question, qu'on pense à décentraliser nos efforts technologiques et qu'on installe nos laboratoires de recherche ailleurs qu'à Ottawa pour prendre avantage des ressources scientifiques qui existent dans l'ensemble du pays, pour les utiliser davantage. Cela créerait peut-être de la synergie avec les forces scientifiques qui existent partout au Canada.

• (1535)

En terminant, le document qui est déposé par le ministre n'est rien d'autre qu'un énoncé politique incomplet, qui contient bon nombre de politiques déjà annoncées par ses collègues et un certain nombre qui ne seront annoncées que d'ici 1998. Donc,

pour nous permettre de remettre le Canada et le Québec sur la voie de la prospérité, il nous faut considérer de...

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je regrette d'interrompre l'honorable député. Je reconnais maintenant l'honorable député d'Okanagan-Centre.

[Traduction]

M. Werner Schmidt (Okanagan-Centre, Réf.): Madame la Présidente, c'est un véritable honneur et c'est très excitant, en fait, de répondre à la déclaration du ministre. Je crois que le ministre a dit des choses très positives et je tiens à le féliciter, notamment, d'avoir reconnu qu'il y a un problème. Malheureusement, je ne suis pas sûr qu'il ait la solution au problème. C'est donc là-dessus qu'il faut porter notre attention.

La façon dont ce document nous a été présenté est très intéressante. Ce qui me dérange vraiment beaucoup, c'est qu'on n'ait absolument pas parlé des recommandations que le Comité permanent de l'industrie avait présentées dans son rapport intitulé *Pour financer le succès de la PME*.

Nombre de ces recommandations ont mené directement à la planification stratégique qui devrait être pratiquée au ministère de l'Industrie et dans l'administration publique en général.

Il est apparu très clairement au cours de cette discussion qu'on ne reconnaissait pas toute la contribution du secteur de la petite entreprise à la création d'emplois au Canada. Il est effectivement vrai que des emplois ont été créés au Canada, mais il n'est pas juste que le gouvernement s'attribue le mérite de cela. Les emplois ont été créés par des entrepreneurs qui veulent que leur entreprise prenne de l'expansion.

Je trouve particulièrement louable la proposition voulant que les petites entreprises aient accès aux contrats d'achat du gouvernement valant entre 25 000 \$ et 125 000 \$. Cela soulève toutes sortes de questions intéressantes, des questions que mon collègue a soulevées, il n'y a pas si longtemps, lorsqu'il a parlé d'un autre ministère que celui de l'Industrie où certains contrats étaient divisés en éléments plus petits de façon qu'ils n'aient pas à respecter certaines dispositions réglementaires.

Est-ce une possibilité ici que certains contrats d'achat soient divisés en contrats de 125 000 \$ chacun ou que d'autres soient regroupés? Ce n'est pas clair.

Je tiens à porter une attention toute particulière à la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Ce plafond est passé de quatre à 12 milliards de dollars. D'après la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ce programme ne fonctionne pas bien. Ce matin, à l'émission *Canada AM*, le ministre a dit que les petites entreprises l'aiment tellement qu'elles ont commencé à y participer tout de suite dans les 18 mois suivant la hausse du plafond.

La chose intéressante, c'est que les banques ont, dans une grande mesure, eu recours à la Loi sur les prêts aux petites entreprises pour couvrir certains risques, de sorte que cette loi est devenue un programme de subventions pour les banques. Pas étonnant, madame la Présidente, que, avec de tels programmes d'aide, les grandes banques du Canada aient réalisé des profits combinés d'environ quatre milliards de dollars. Les petites entreprises sont-elles supposées aider ainsi les grandes banques à réaliser des profits aussi faramineux? L'aide que la Loi sur les